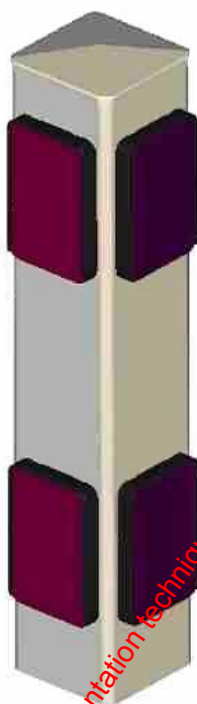


SYSTEME D'ALARME PERIMETRIQUE POUR PISCINE

BIPROTECT^{plus}



Notice d'utilisation et d'installation

À lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure

Le système d'alarme Biprotect^{plus} est conforme à la NF P 90-307

Table des matières

1	Garantie, responsabilité	3
2	Consignes de sécurité	3
3	Description du système Biprotect ^{plus}	4
4	Dispositifs du système Biprotect ^{plus}	5
4.1	Centrale	6
4.2	Télécommande	6
4.3	Capteur Bracelet	6
4.4	Poteau	6
5	Installation	7
5.1	Segment de protection :	7
5.2	Exemples d'implantation pour une piscine:	8
5.3	Fixation des poteaux	9
5.4	Positionnement de la centrale	10
5.5	Branchement	10
5.6	Mise en service du système	12
5.7	Appairage et alignement des cellules infrarouge :	13
5.8	Réglage de la position des cellules infrarouge	14
5.9	Mise hors service du système	15
5.10	Caractéristiques techniques:	15
6	Utilisation	16
6.1	Activation du système d'alarme	16
6.2	Désactivation temporaire du système d'alarme	16
6.3	Arrêt de la sirène en cas de déclenchement	16
6.4	Utilisation du capteur-bracelet	16
7	Test et diagnostic du système	17
7.1	Procédure de test	18
7.2	Test de la sirène	18
7.3	Défaillances alimentation	19
8	Ajout d'éléments supplémentaires	19
9	Entretien	20
9.1	Changement des piles du capteur-bracelet	20
9.2	Changement des piles de la télécommande	21
10	Interprétation des signaux visuels et sonores du système d'alarme	22
11	En cas de problèmes	22
12	Conseils de sécurité	23

1 Garantie, responsabilité

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication.

Tous nos produits (hors consommable tel que pile, etc.) sont garantis deux ans à compter de la date de l'achat.

La présente garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par la société Firstinnov' et qui auront été retournées dans leur emballage d'origine, port payé à la société Firstinnov'.

Cette garantie ne saurait couvrir tout dommage provoqué par un non respect du mode d'installation et d'emploi. Les détériorations provoquées par les erreurs de branchements, les modifications, les surtensions, les altérations mécaniques, les chutes, les mauvaises utilisations, le manque de soin sont hors garantie.

Le fabricant et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité envers vous ou toute tierce personne pour tout dommage ou toute autre revendication résultant d'une manipulation non conforme ou du non respect des consignes de sécurité. Seul est autorisé le changement des piles et batteries, qui doit se faire en début de saison. Les fusibles sont aussi à changer en cas de surtension.

ATTENTION

- 1- le contenu de ce livret est susceptible de modifications sans avis préalable.
- 2- En raison des restrictions imposées par l'impression, les affichages figurant dans ce livret peuvent différer de ceux du produit.
- 3- Le contenu de ce livret ne peut être reproduit sans l'autorisation du fabricant.
- 4- **Les éléments soumis au Règlement NF piscine N° 385 sont : la centrale, les poteaux et la sirène supplémentaire.**

2 Consignes de sécurité

L'installation du système Biprotect^{plus} doit être faite par un professionnel formé sur le produit.

En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut-être nécessaire de déplacer les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation. Des sirènes supplémentaires sont fournies en option.

Lire attentivement le mode d'emploi avant la mise en place et la première utilisation de votre système d'alarme.

En cas de déclenchement de la sirène ne jamais s'approcher trop près de la sirène. En effet, une exposition prolongée à un niveau sonore excessif peut provoquer une diminution de l'acuité auditive.

Les appareils à émission radio qui utilisent la bande 434MHz (exemple du casque sans fil) ne perturberont pas la transmission et ne déclencheront pas l'alarme, cependant ils peuvent réduire la portée du système.

Firstinnov' n'assume aucune responsabilité de blessures ou de dégâts matériels résultant de l'utilisation du système d'alarme.

Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.

L'utilisateur qui désactive le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais. La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

Le Bracelet de sécurité est utilisé pour les enfants de moins de cinq ans.

Ne pas utiliser le bracelet de sécurité dans l'eau de mer ou dans une piscine à forte concentration de sel.

Garder la télécommande en dehors de la portée des enfants, à une hauteur minimale de 1.60m.

3 Description du système Biprotect^{plus}

Le système d'alarme périmétrique Biprotect^{plus} forme une barrière infrarouge invisible qui permet de détecter l'accès de l'enfant aux abords de la piscine. Un périmètre est matérialisé par des poteaux émetteurs et récepteurs qui sont « reliés » par des faisceaux de rayons infrarouges. Un double faisceau infrarouge est positionné à deux hauteurs pour former deux zones de protection ; une à 20 cm et l'autre à 45 cm du sol.

En appuyant sur les boutons de la centrale ou la télécommande, les faisceaux de l'alarme se désactivent temporairement pour permettre la baignade aux adultes. La désactivation est toutefois sécurisée. Si l'enfant franchit l'un des faisceaux infrarouges une alarme sonore se déclenche.

Biprotect^{plus} peut aussi contenir les compléments de sécurités suivants :

- Un bracelet capteur de chute dans l'eau (élément du système d'alarme Blueprotect), qui est recommandé comme dispositif de sécurité complémentaire lorsque l'alarme périmétrique est désactivée.
- Un détecteur d'ouverture sans fil complètement étanche (élément du système d'alarme Multiprotect), peut être utilisé pour protéger l'accès à la piscine à partir d'une véranda, porte ou fenêtre d'une habitation.

4 Dispositifs du système Biprotect^{plus}

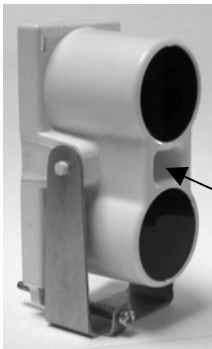
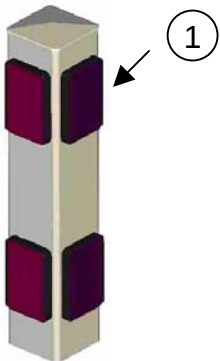
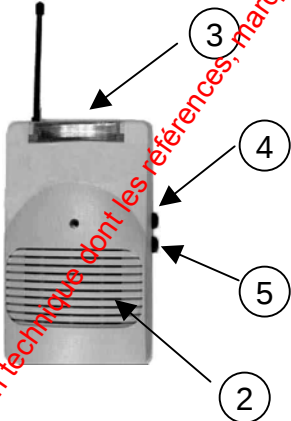
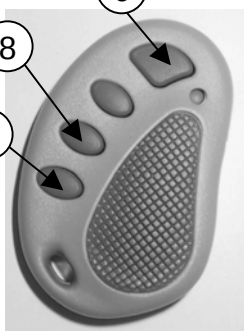
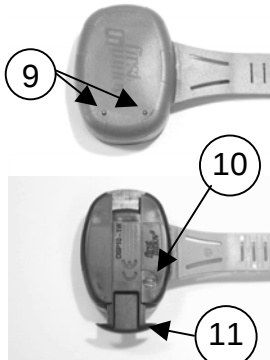
	cellule émetteur infrarouge Boîtier blanc Voyant		cellule récepteur infrarouge Boîtier gris Voyant
	poteaux de fixation des têtes infrarouge		Centrale filaire pour les commandes marche / arrêt temporaire intégrant des voyants lumineux, une sirène et une batterie rechargeable.
	Télécommande multifonction : permet de commander à distance la mise en marche, l'arrêt temporaire, et le test de fonctionnalité du système d'alarme.		Bracelet de sécurité complémentaire : utile durant l'arrêt temporaire du système d'alarme infrarouge.

Figure 1 : Dispositifs du système Biprotect^{plus}

- | | |
|---|--|
| 1. Cellules émettrices ou réceptrices | 7. Bouton désactivation temporaire par la télécommande |
| 2. Sirène intégrée | 8. Bouton de test du système d'alarme |
| 3. Pastille FI de reconnaissance | 9. Electrodes du capteur de chute dans l'eau |
| 4. Bouton activation/désactivation temporaire par la centrale | 10. Marquage FI de reconnaissance |
| 5. Bouton de test du système d'alarme | 11. Languette de verrouillage du bracelet |
| 6. Bouton activation par la télécommande | |

Le système Biprotect^{plus} contient une centrale d'alarme, 2,3 ou 4 poteaux, une télécommande et un capteur bracelet,

4.1 Centrale

La centrale est munie d'une sirène intégrée (2) qui se déclenche en cas de franchissement des faisceaux ou de chute du bracelet dans l'eau. Vous pouvez l'arrêter en appuyant sur l'un des deux boutons (4 ou 5) ou en appuyant sur l'un des boutons de la télécommande.

Les boutons (4) et (5) permettent l'activation/ désactivation temporaire et le test du système. Des voyants rouge et vert indiquent l'état de la centrale (centrale activée ou désactivée, mode test, signal absence de secteur, chute dans l'eau .etc.). La pastille FI (3) indique la zone reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires).

Les trois points de fixation permettent un montage sécurisé de la centrale pour garantir un bon positionnement. Une ouverture se trouve à l'arrière du boîtier pour le passage des câbles de branchement de la centrale.

4.2 Télécommande

Les boutons (6) et (7) permettent l'activation et la désactivation temporaire du système. La pastille FI indique la zone de reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires). Le bouton (8) permet l'entrée en mode test du système.

4.3 Capteur Bracelet

Les deux électrodes (9) permettent de détecter la chute dans l'eau. Le marquage FI (10) indique la zone reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires). Chaque bracelet est équipé d'un dispositif mécanique de sécurité pour le verrouillage et le déverrouillage.

4.4 Poteau

Le poteau contient des modules émetteurs et/ou récepteurs infrarouge.

4.4.1 Eléments du poteau :

En fonction du nombre de segments de protection autour de la piscine, trois types de poteaux seront installés.

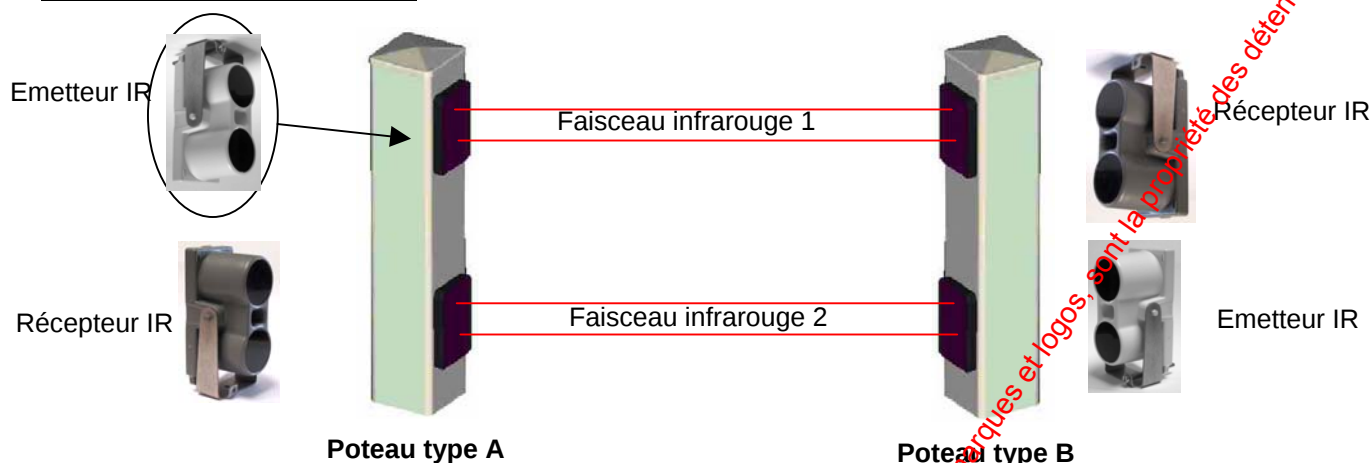
Protection uni segment :

Figure 2 : Poteaux droit uni segment de protection

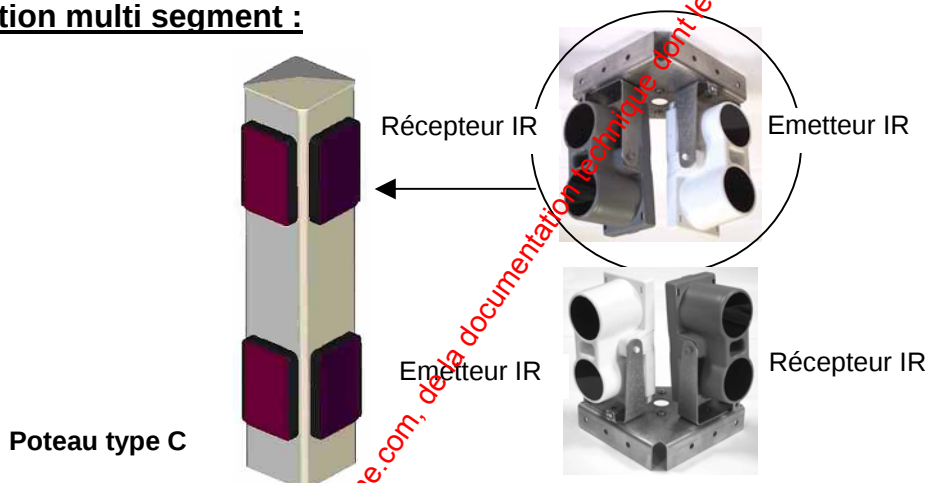
Protection multi segment :

Figure 3 : Poteau d'angle multi segment de protection

5 Installation

Une installation correcte est impérative pour le bon fonctionnement du système. Veuillez lire attentivement les instructions qui suivent.

5.1 Segment de protection :

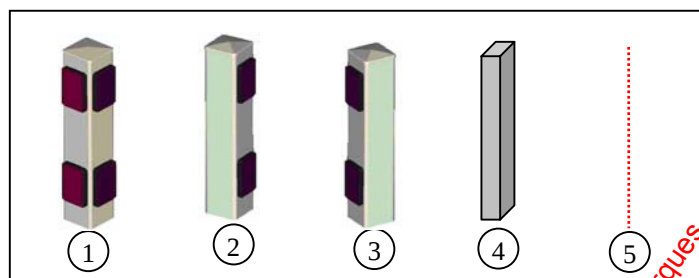
Le périmètre entourant le bassin se divise en segments de protection, chacun étant constitué par deux faisceaux infrarouge matérialisés par des modules émetteurs et récepteurs.

Pour que la protection soit assurée, tous les segments doivent être :

- soit continus (4 segments de protection autour de la piscine).

- soit discontinus (1, 2 ou 3 segments de protection autour de la piscine) avec un élément matériel s'intercalant dans le périmètre de protection et interdisant de par sa taille et sa forme tout passage tels que mur, façade.... d'une hauteur supérieure à 1,10 m entre deux points d'appuis. L'élément matériel doit être conforme à la norme barrière NF P 90 306.

5.2 Exemples d'implantation pour une piscine:



Légende des différents éléments

- 1 - Poteau de type C
- 2 - Poteau de type B
- 3 - Poteau de type A
- 4 - Obstacle
- 5 - Faisceau infra rouge

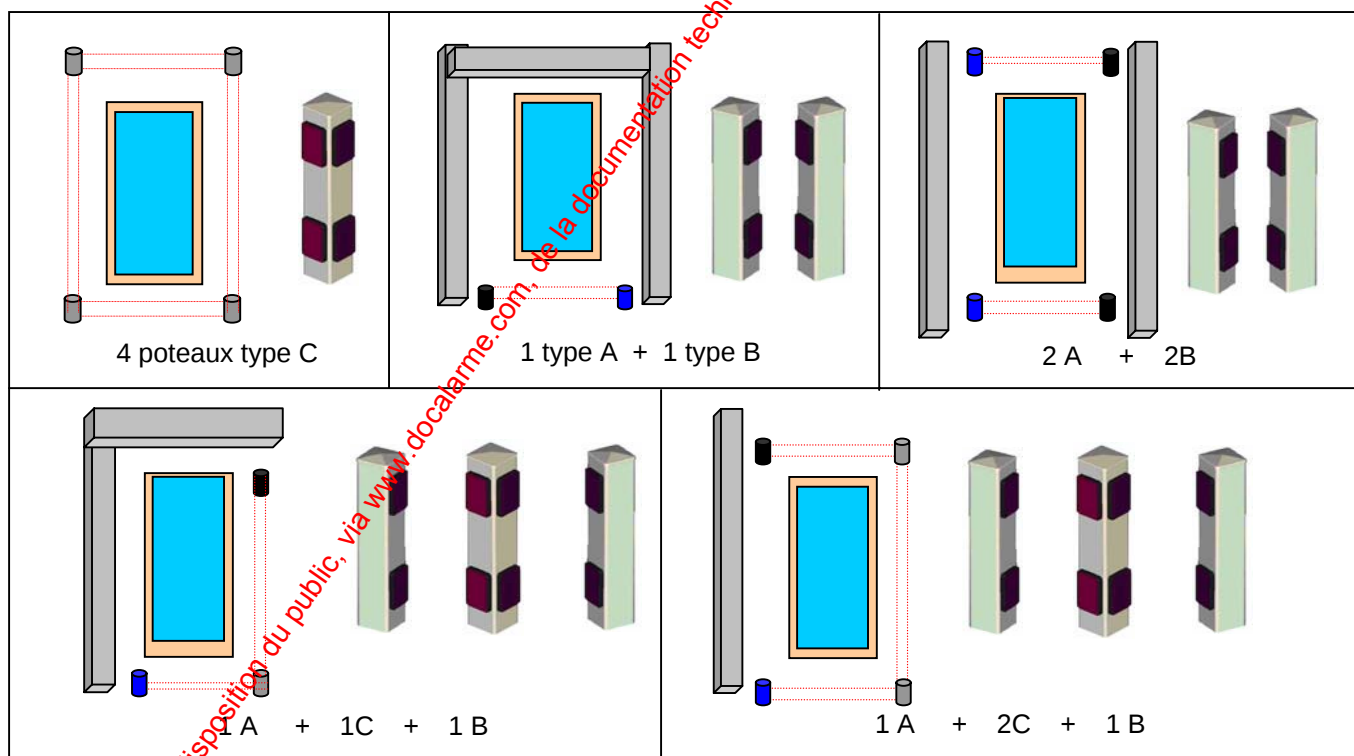
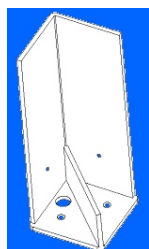


Figure 4 : exemples d'installations.

5.3 Fixation des poteaux



Semelle de fixation
métallique à fixer
par les tire-fonds
fournis

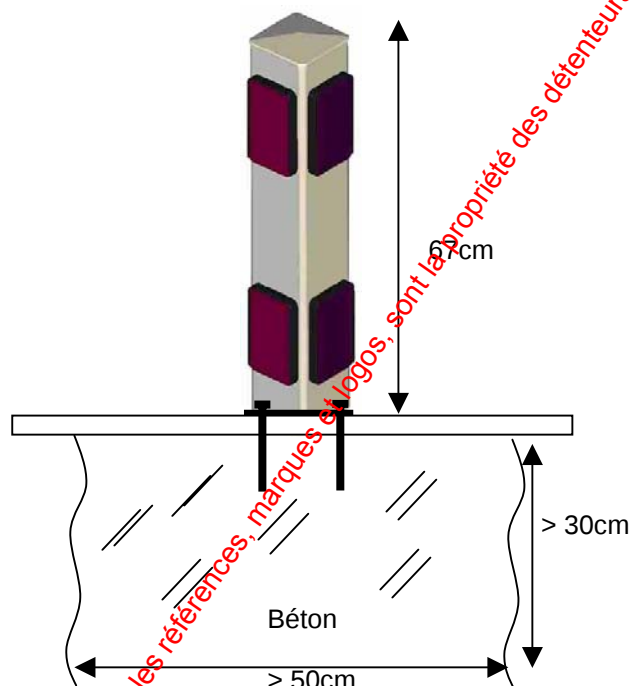


Figure 5 : Fixation des poteaux.

ATTENTION : Avant de percer les trous des semelles de fixation, démonter les vitres des poteaux en les faisant glisser vers le bas (voir figure 6) . Pré positionner les poteaux de manière à ce que chaque cellule infrarouge de couleur blanche soit en face et à la même hauteur q'une cellule de couleur grise. S'assurer de la continuité des segments de protection autour du bassin.

les poteaux doivent être fixés à une distance minimum de 4m et maximum de 20m.

Retirer les vis pour libérer la semelle métallique. Le scellement doit être réalisé avec soin. Pour une meilleure résistance des poteaux il est préconisé de fixer la semelle à l'aide de tire-fond d'au moins 800x10 mm. Le diamètre de perçage est de 12mm.

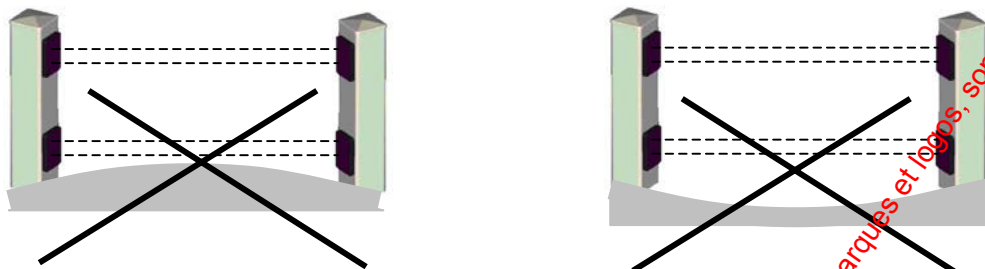


Figure 6 : démontage des vitres

Préconisations de positionnement des poteaux

Les poteaux ne doivent pas être exposés directement et intensivement au soleil, ni le long d'une surface réfléchissante (1.5m minimum). Il ne doit pas y avoir de végétation coupant les faisceaux infrarouge quelque soit la saison.

Les poteaux doivent être fixés sur un sol plat de préférence bétonné avec une planéité de plus ou moins 1 cm. Eviter les configurations suivantes :



5.4 Positionnement de la centrale

Fixez la centrale à l'abri des intempéries et du soleil pour éviter un vieillissement prématuré du boîtier.

Une installation incorrecte peut provoquer une dégradation des performances du système, qui représente un danger pour la sécurité de votre enfant.

Fixez la centrale sur un support (mur, panneau, etc.) à une hauteur d'environ 1,6 mètres comme indiqué sur les Figures 7 ou 8. Utiliser le gabarit de perçage fourni. Ne jamais percer les trous de fixation directement à travers le boîtier. Ne pas toucher la carte électronique et son antenne, lors de la fixation. Passer les câbles de connexion par l'ouverture qui se trouve à l'arrière du boîtier pour le branchement de la centrale.

La centrale peut être connecté à n'importe quel poteau à la convenance de l'installateur.

Lorsque le bracelet de protection est utilisé, la portée maximale entre la centrale et le coin le plus éloigné de la piscine est de 30m selon la configuration de la piscine. La portée du système dépendra de l'environnement de la piscine. Pour une performance optimale, aucun obstacle ne doit se trouver entre la centrale et les bords de la piscine (mur, arbre, etc).

Lorsque le bracelet n'est pas utilisé il faut respecter une distance maximale de 30m entre la centrale et le poteau le plus proche.

5.5 Branchement

ATTENTION :

- Un câble (2 conducteurs) de 100m de longueur est fourni pour connecter les différents éléments du système Biprotect^{plus}. Ne pas dépasser une longueur de câble de 100m pour le branchement de la centrale et des poteaux. La section des fils doit être de 1mm² au minimum.
- Prévoir une longueur de fil suffisante (1m) par rapport au sol pour connecter le poteau
- Les câbles doivent être protégés par une gaine enterrée. L'installation électrique doit être conforme à la norme NF C15 100.
- La centrale doit être positionner à plus de 3.5m du bassin
- Les poteaux ne doivent jamais être reliés en boucle fermée
- Ne jamais connecter plus d'un fil sur le même point de connexion.

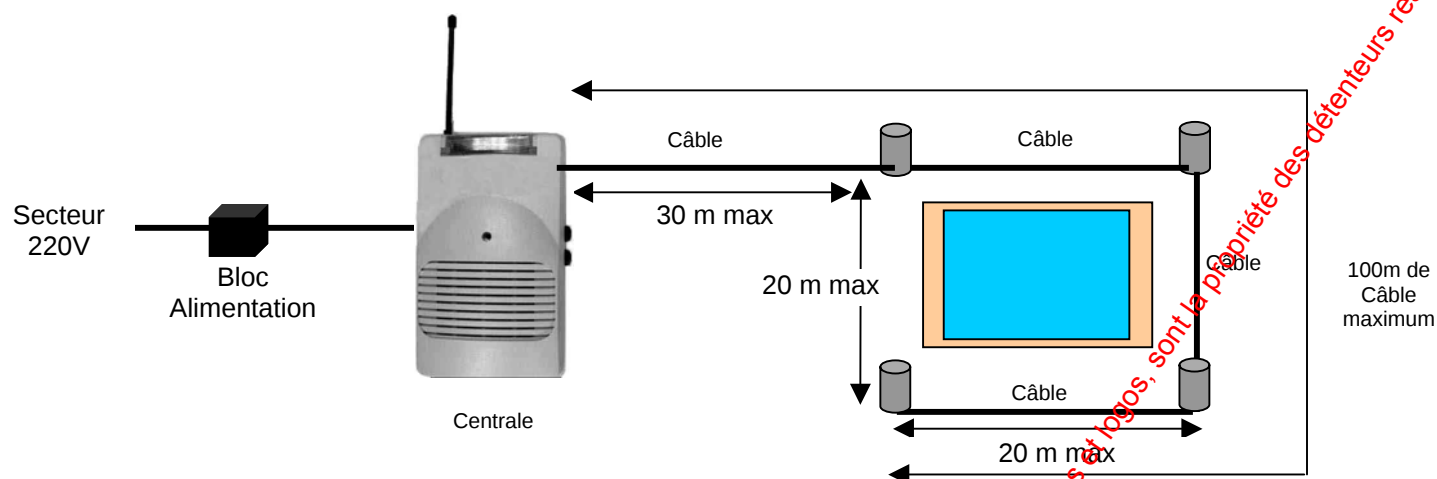


Figure 7 : Branchement du système lorsque les bracelets ne sont pas utilisés

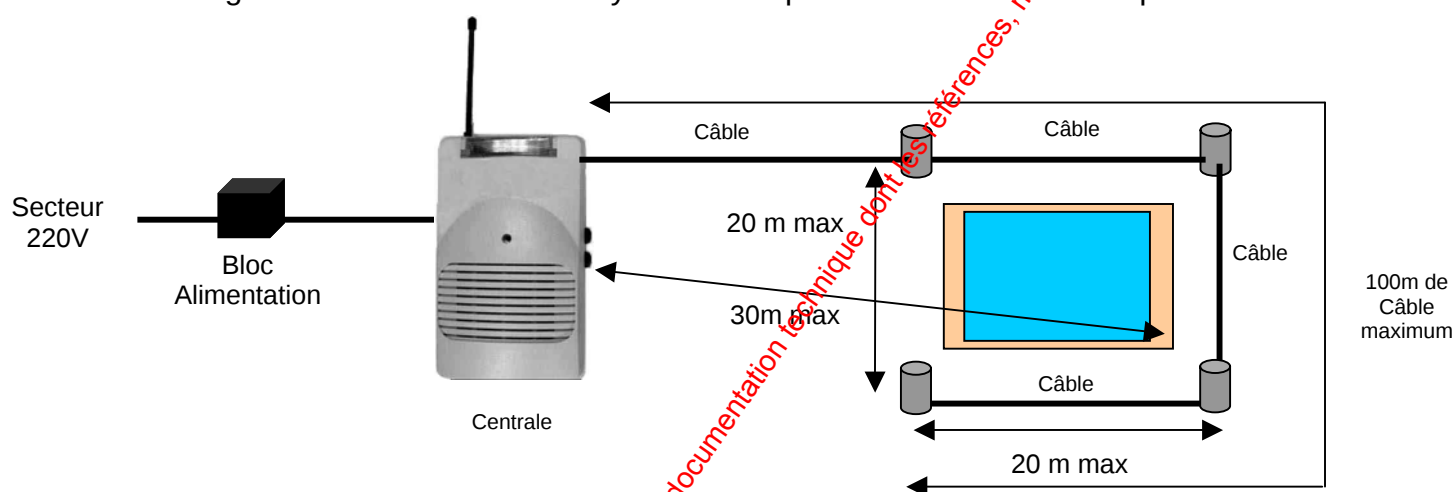


Figure 8 : Branchement du système lorsque les bracelets sont utilisés

Pour faciliter au maximum l'installation électrique, aucun sens ou polarité de connexion n'est à respecter. Ceci est valable pour tous les éléments de la Biprotect^{plus}.



Figure 9a : Branchement du bus de la centrale Figure 9b : Branchement de l'alimentation

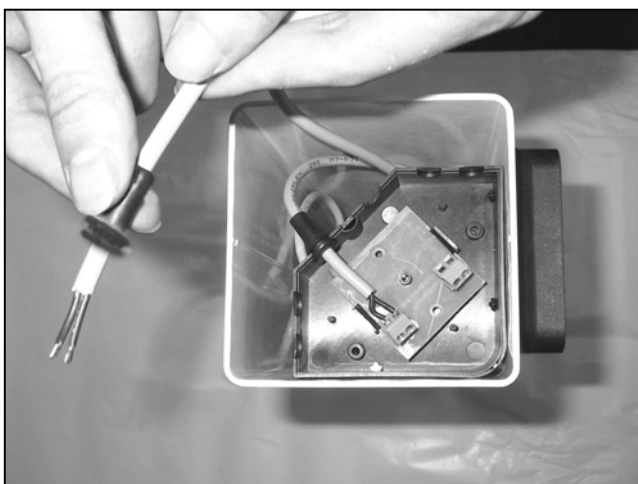


Figure 10a : mise en place des passes fils
De la boîte de dérivation

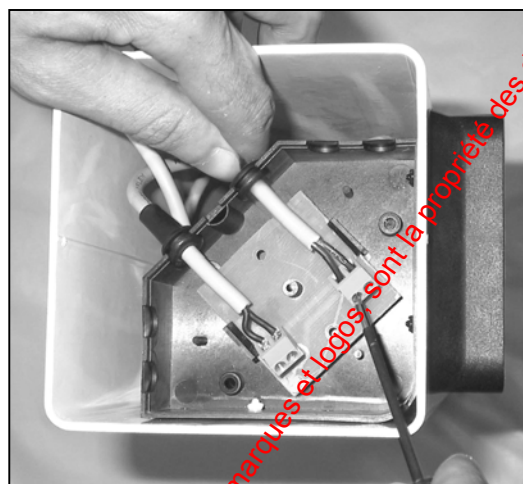


Figure 10b : Branchement des poteaux

Dévisser le capot du poteau et le couvercle de la boîte de dérivation. Introduire les passe-fils comme indiqué dans la figure 10 et connecter. Chaque poteau est équipé de deux connecteurs. Utiliser un ou deux connecteurs en fonction de la position de branchement du poteau (voir figure 7 ou 8). Ne jamais connecter plus d'un fil sur le même point de connexion.

5.6 Mise en service du système

Brancher le bloc alimentation sur le secteur, ouvrir la centrale à l'aide d'un tournevis et démonter les vitres des poteaux. Mettre l'interrupteur de la centrale en position ON. La centrale s'initialise en émettant un bip. Le voyant vert de la centrale s'allume et le voyant rouge clignote. Les voyants de toutes les cellules infrarouge à l'intérieur du poteau clignotent. Le système d'alarme est en arrêt temporaire pendant une période de 15 min.

ATTENTION : lors de la mise en service du système, bien vérifier que les voyants de la centrale et de toutes les cellules infrarouge s'allument.

Si un des voyants est éteint, re-vérifier le branchement du système avant de procéder à l'appairage et l'alignement comme expliqué dans le paragraphe 5.7.

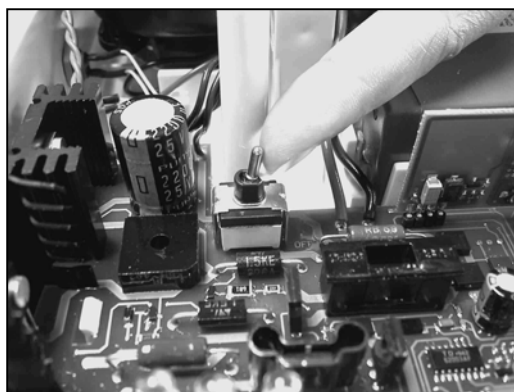


Figure 11 : Mise en service du système

5.7 Appairage et alignement des cellules infrarouge :

Cette procédure consiste à sélectionner et activer à chaque fois un seul faisceau pour appairer et aligner les deux cellules infrarouge qui le matérialisent.
Pour protéger le bassin, il peut y avoir de 1 à 4 segments de protection (voir §5.2). Chaque segment de protection est constitué de deux faisceaux positionnés à deux hauteurs différentes (voir §4.4.1). La procédure devra être faite pour chaque faisceau infrarouge. Suivre la procédure suivante :

- 1 – Enlever tout obstacle qui se trouve dans l'alignement du faisceau
- 2 – Positionner la pastille FI du bâtonnet noir (voir figure 12) sur le coin bleu de la première cellule du poteau à l'extrémité du faisceau (voir figure 13). La centrale émet un bip.
- 3 – Positionner la pastille FI du bâtonnet sur le coin de la deuxième cellule à l'autre extrémité du même faisceau (cellule du poteau en face à la même hauteur). La centrale émet 2 bip et les voyants des deux cellules sélectionnées clignotent. Vérifier que les voyants de toutes les autres cellules s'éteignent.
- 4 – Si la centrale émet un seul bip répétitif et que les voyants des deux cellules sont verts, le faisceau est alors aligné. Si la centrale émet un double bip répétitif et que le voyant de la cellule grise est rouge, le faisceau n'est pas aligné. Ajuster la position de la cellule blanche et ensuite celle de la cellule grise (voir §5.8). L'ajustement doit être fait de manière à orienter les deux cellules l'une vers l'autre en direction de l'axe du faisceau, jusqu'à ce que la centrale n'émette qu'un seul bip répétitif. Si la centrale n'émet pas de bip voir le paragraphe 11 en cas de problème.
- 5 – Positionner le filtre optique sur une des deux cellules (voir figure 14). La centrale doit continuer à émettre un seul bip répétitif et les voyants des deux cellules sont verts. Sinon affiner le réglage des cellules.**
- 6 – Lorsque le faisceau est aligné positionner la pastille FI du bâtonnet sur la deuxième cellule pour valider l'alignement du faisceau.
- 7 – Refaire la même procédure pour chacun des autres faisceaux



Figure 12 : outils d'alignement



Figure 13 : Positionnement de l'outil

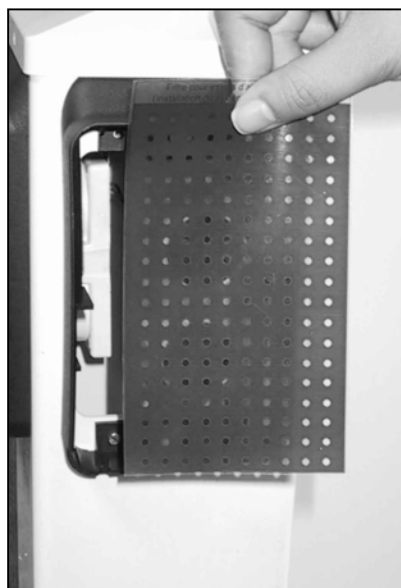


Figure 14 : positionnement du filtre optique

ATTENTION : la procédure d'appairage des cellules infrarouge est obligatoire lors de la première mise en service. Elle doit être réalisée sur tous les faisceaux du système installé. Ne pas utiliser la télécommande et le bracelet au cours de cette procédure

A la fin de la procédure monter les vitres sur les poteaux et appuyer sur un des boutons de la centrale pour activer le système. Le système est fonctionnel et prêt à être utilisé.

Si vous rencontrez des difficultés voir le paragraphe 11 en cas de problème.

5.8 Réglage de la position des cellules infrarouge

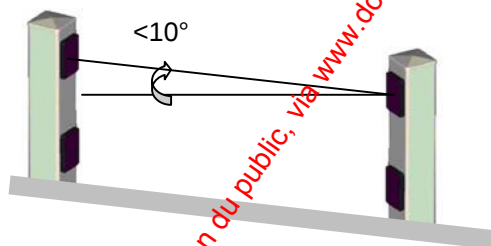


Figure 15a : Réglage vertical

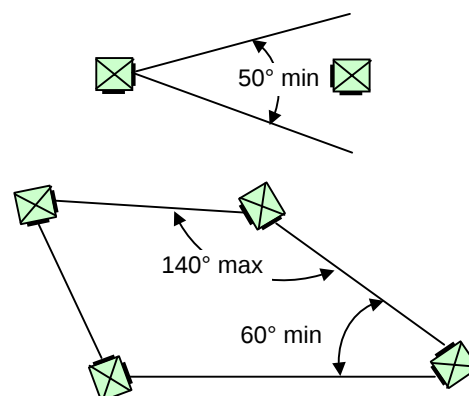


Figure 15b : Réglage horizontal

Le bon fonctionnement du système Biprotect^{plus} dépend de l'alignement des poteaux.

Les cellules peuvent être orientées horizontalement en fonction de la disposition des poteaux autour du bassin et verticalement en cas de pente du terrain autour de la piscine.

La pente du terrain ne doit pas dépasser 10° (voir figure 15a).

Les poteaux doivent être disposés les uns par rapport aux autres avec un angle supérieur à 60° et inférieur à 140° (voir figure 15b).

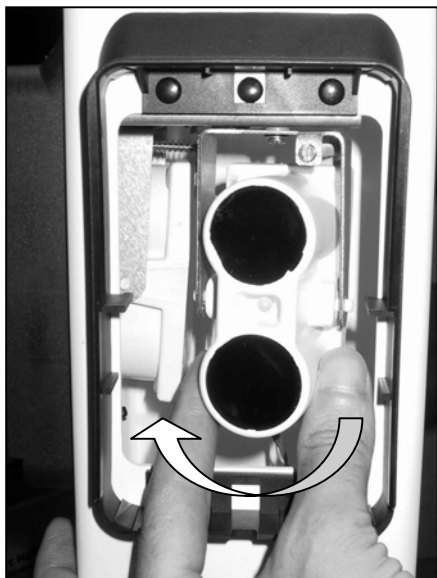


Figure 16a : Orientation horizontale

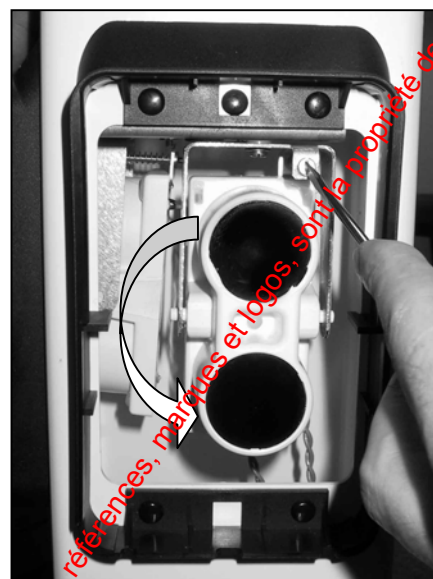


Figure 16b : Orientation verticale

5.9 Mise hors service du système

En cas de forte chute de neige (>17cm) ou de givre intense, vous pouvez mettre hors service le système d'alarme en positionnant l'interrupteur de la centrale sur OFF.

5.10 Caractéristiques techniques:

Hauteur des faisceaux :	20cm et 45cm au dessus du sol
Alimentation :	12V AC
Alarme Sonore :	105dBA à 1m (+/-5dB)
Autonomie de la batterie rechargeable de la centrale :	6 h
Autonomie des piles du bracelet :	2ans
Autonomie des piles de la télécommande :	5ans
Fréquence de transmission radio :	433.92MHz
Température de fonctionnement :	-25 à +70°C
Distance entre deux poteaux :	minimum 4m et maximum 20m
Angles d'alignement des détecteurs :	±25° horizontal et ± 10° vertical

Le système Biprotect^{plus} est conforme à la directive Européenne sur les équipements radiofréquence R&TTE 1999/5/CE et à la norme française sur les alarmes de piscine NF P 90-307.

6 Utilisation

Nous vous rappelons que Le système Biprotect^{plus} est une aide à la surveillance. Il ne dispense en aucun cas de la présence et de la vigilance d'un adulte responsable.

6.1 Activation du système d'alarme

Le système peut être activé par le bouton de la centrale ou par la télécommande :

Par la centrale : appuyer sur le bouton (4).

Par la télécommande : appuyer sur le bouton (6).

Lorsque le système d'alarme est activé, le voyant rouge de la centrale est allumé en continue.

6.2 Désactivation temporaire du système d'alarme

La désactivation est sécurisée pour prévenir le risque de désactivation par les enfants, ou par une action non intentionnelle. Le système peut être désactivé par les boutons de la centrale ou par la télécommande.

Par la centrale : maintenir un appui sur le bouton (4) de la centrale pendant au moins 3s (celle ci émet un bip). Tout en maintenant l'appui sur le bouton (4), appuyer sur le bouton (5). La deuxième action doit être faite en moins de 10s.

Par la télécommande : Tout en maintenant l'appui sur le bouton (7), appuyer sur le bouton (6). La centrale émet un bip.

Le système est désactivé pendant une durée de 15min après le dernier franchissement de l'un des faisceaux infrarouge. Passé ce délai, la centrale active automatiquement le système d'alarme, la centrale émet alors des bips pour prévenir de la réactivation du système d'alarme.

6.3 Arrêt de la sirène en cas de déclenchement

L'alarme sonore se déclenche dans les deux cas suivant :

- Franchissement de l'un des faisceaux lorsque le système d'alarme est activé
- présence d'un obstacle pendant une durée de 15 mn lorsque le système d'alarme est désactivé.

l'arrêt de la sirène peut être fait en appuyant sur n'importe quel bouton de la centrale ou de la télécommande.

6.4 Utilisation du capteur-bracelet

Lorsque le système est installé et testé, il suffit simplement d'attacher le capteur bracelet au poignet de l'enfant.

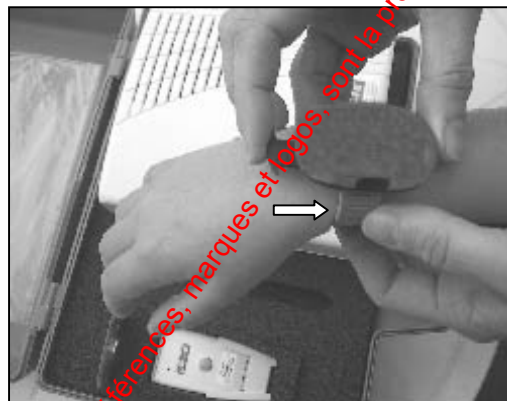
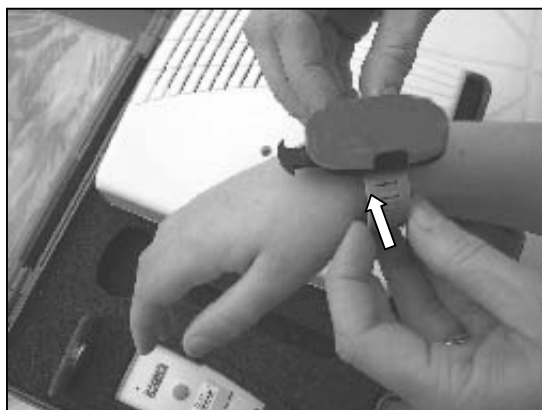
Ne jamais couvrir d'un vêtement le capteur bracelet.

6.4.1 Verrouiller le capteur-bracelet au poignet

Vérifier avant utilisation que les deux électrodes sont bien visibles. Le capteur-bracelet est équipé d'un dispositif de sécurité qui rend son enlèvement accidentel ou involontaire difficile pour un enfant.

1. Assurez vous que le bracelet fonctionne (voir paragraphe « test et diagnostic »).
2. Déverrouillez le bracelet. Pincer sur le côté du capteur bracelet et tirer la languette de verrouillage, il est nécessaire d'effectuer simultanément les manipulations pour faire glisser la languette.

Suivre les étapes ci-après pour attacher le capteur-bracelet sur le poignet de l'enfant.



Glissez le bracelet sous le capteur et ajustez à la taille du poignet. Ne pas trop serrer le bracelet

Verrouillez le capteur-bracelet

Figure 17 : Verrouillage du bracelet

6.4.2 Déverrouiller le capteur-bracelet au poignet

Pour déverrouiller le bracelet, pincez sur le capteur et poussez la languette de verrouillage. Il est nécessaire d'effectuer simultanément les manipulations pour faire glisser la languette.

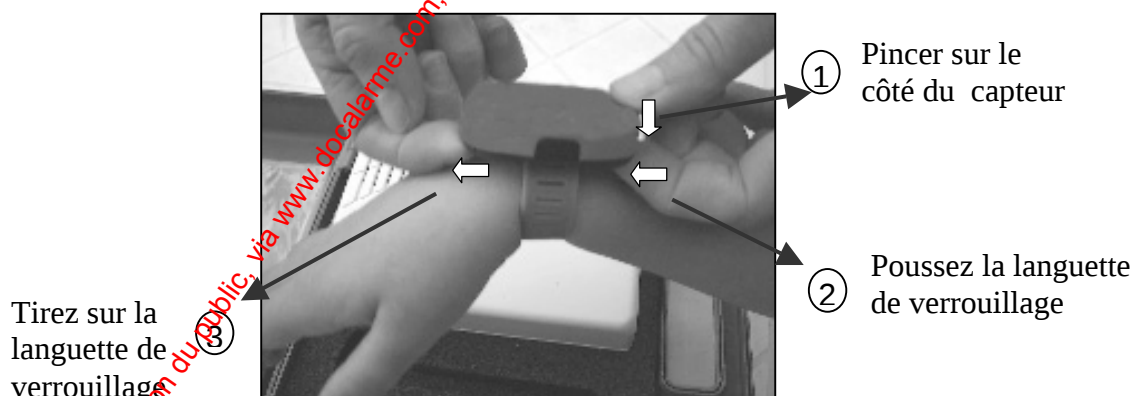


Figure 18 : Déverrouillage du bracelet

7 Test et diagnostic du système

Le système Biprotect^{plus} est équipé d'un certain nombre de fonctions diagnostiques pour vous permettre de tester les fonctions et vous alerter en cas de dysfonctionnement d'un ou des dispositifs du système d'alarme.

Après installation, procéder à un essai de déclenchement complet. N'oubliez pas de tester régulièrement le système Biprotect^{plus} selon la procédure de test ci dessous .

7.1 Procédure de test

L'activation du mode test est sécurisée pour prévenir le risque d'activation par les enfants, ou par une action non intentionnelle. L'activation du mode test est faite par les boutons de la centrale ou par la télécommande.

Par la centrale : le système doit être en désactivation temporaire (voir §6.2), maintenir un appui sur le bouton (4) de la centrale pendant une durée supérieure à 12s (un double bip est émis par la centrale). Tout en maintenant l'appui sur le bouton (4), appuyer sur le bouton (5).

Par la télécommande : Tout en maintenant l'appui sur le bouton (8), appuyer sur le bouton (6).

La centrale émet un bip et le voyant rouge est éteint. Le système est en mode test pendant une durée de 20s.

Le mode test permet de vérifier le bon fonctionnement des faisceaux infrarouge et du bracelet. Les manipulations devront être répétées après le test de chaque un de ces deux éléments.

7.1.1 Test de franchissement des faisceaux infrarouge

1. couper un des faisceaux infrarouge à l'aide d'un obstacle d'une section supérieur à 10x10cm. la centrale émet deux bips. La centrale a bien détecté l'obstacle à l'endroit du test. Retirez l'obstacle, la centrale émet trois bips.
2. Le test de franchissement est valide, et il est possible de renouveler la procédure pour un autre faisceau autant de fois que nécessaire.
3. Si la centrale n'émet pas de bip reprendre la procédure d'alignement et vérifier qu'il n'y a pas d'objets réfléchissant autour des poteaux.

7.1.2 Test du bracelet

4. Plongez le capteur-bracelet à moins de 10cm dans l'eau de la piscine, la centrale émet deux bips. La centrale a bien détecté la chute du capteur-bracelet à l'endroit du test. Retirez le capteur de l'eau, la centrale émet trois bips.
 5. Le test de portée est valide, et il est possible de renouveler la procédure à un autre endroit de la piscine (autant de fois que nécessaire).
 6. Si la centrale n'émet pas de bip vérifier les piles des différents éléments du système ou se référer au paragraphe Ajout d'éléments supplémentaires.
- Il est vivement conseillé de tester le bracelet avant chaque utilisation

7.2 Test de la sirène

Après l'installation déclencher la sirène. En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déplacer les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose après l'installation. Des sirènes

supplémentaires peuvent être fournies en option (Réf. DSP30-7J). pour une installation conforme au règlement de la marque NF, ne pas utiliser la sirène radio Réf. DSP20-3K.

7.3 Défaillances alimentation

7.3.1 Indication absence du secteur

En cas de coupure secteur, le voyant vert clignote. Le voyant rouge s'éteint sauf en cas de déclenchement de l'alarme ou de désactivation temporaire. Au bout de 4 minutes un bip est émis toutes les 30 secondes.

ATTENTION : *En cas de coupure secteur le système est alimenté par la batterie rechargeable. Si la coupure secteur dure plus de 6 heures, les faisceaux de protection sont désactivés. Le voyant vert continue à clignoter pendant une durée d'au moins 24 heures jusqu'à ce que la batterie soit complètement déchargée.*

7.3.2 Indication défaut batterie de la centrale

En cas de présence du secteur et de défaut de la batterie le voyant vert clignote et un bip est émis toutes les 30 secondes. le voyant rouge reste allumé sauf en cas de déclenchement de l'alarme ou de désactivation temporaire.

7.3.3 Indication de pile faible dans le bracelet ou la télécommande

Les durées de vie des piles du bracelet et de la télécommande sont respectivement de 2 et 5ans. Ces éléments signalent à la centrale l'état de leur pile. Notez que si un des éléments a été stocké pour une longue durée dans un endroit où la communication avec la centrale n'est pas établie, il est possible que la pile soit déchargée sans que la centrale le signale.

Pour identifier l'élément défaillant :

1. Assurez-vous du bon fonctionnement de l'élément. S'il ne fonctionne pas, voir le paragraphe 11 en cas de problème.
2. Assurez vous que le système est en mode activation (paragraphe 6.1), le voyant rouge de la centrale est allumé en continue.
3. Positionner face à face les pastilles FI de l'élément et de la centrale (qq. millimètres). Le voyant rouge s'éteint.
 - Si le voyant se rallume, la pile fonctionne. Essayer un autre élément radio
 - Si le voyant clignote, vous avez identifier l'élément à pile faible.
 - Si le voyant reste éteint, la pile est hors d'usage.
4. Lorsque vous remplacez la pile de l'élément défaillant, l'alerte pile faible disparaît automatiquement. Si la centrale continue à émettre un bip, cela veut dire qu'un autre élément a une pile faible. Répéter la procédure dans ce cas.

8 Ajout d'éléments supplémentaires

Le capteur-bracelet et la télécommande fournis à la livraison sont opérationnels, c'est à dire qu'il n'est pas nécessaire de réaliser la procédure de reconnaissance. Si toutefois, un

doute subsiste ou que d'autres capteurs-bracelets viennent compléter l'équipement de base, la reconnaissance est donc nécessaire la procédure ci-après.

1. Localiser le marquage ou la pastille FI sur le boîtier inférieur de l'élément à identifier.
2. Positionner la pastille FI de l'élément à reconnaître contre celle de la centrale.
3. La centrale émet un bip sonore pour indiquer le succès de l'opération.

Si la procédure ne réussit pas, voir le paragraphe 11 en cas de problèmes.

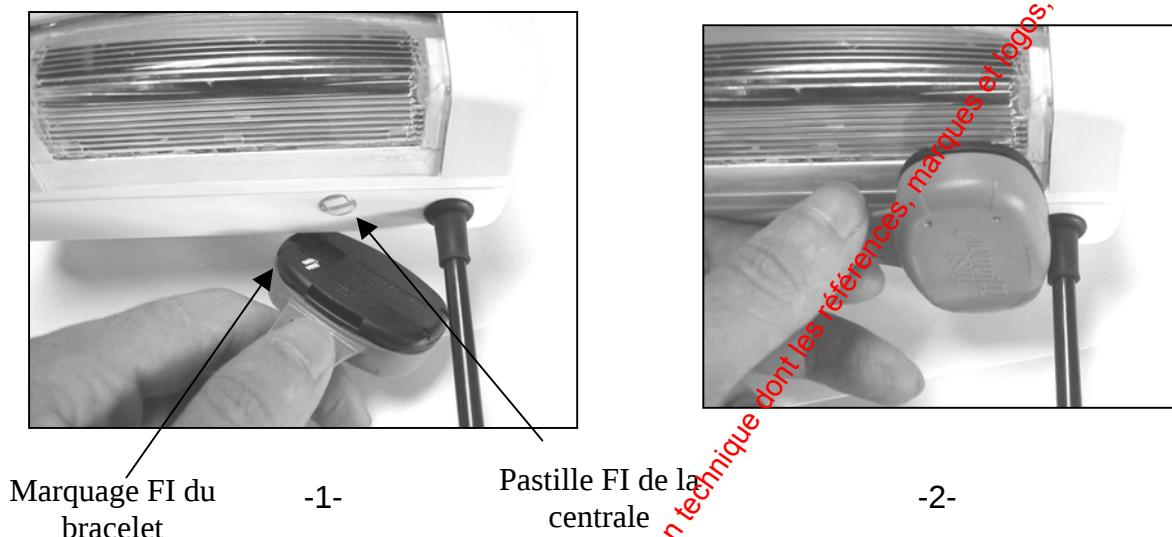


Figure 19 : Exemple de reconnaissance du bracelet :

9 Entretien

Il est conseillé de tester régulièrement le bon fonctionnement du système Biprotect^{plus}. Tester le bracelet avant chaque utilisation.

Ne pas laver la centrale à grande eau ou au jet d'eau. Prendre une éponge humide pour nettoyer le boîtier.

Il est important de garder le bracelet propre. Nettoyez les deux électrodes à l'aide d'une brosse à dents avec de l'eau et du savon (attention ! Ne pas passer à la machine à laver, ne pas utiliser de produits abrasifs, etc.).

les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes aux spécifications de la norme NF P 90 307.

9.1 Changement des piles du capteur-bracelet

La pile du capteur-bracelet a une durée de vie de 2 ans. En cas d'indication « pile faible bracelet » procéder au changement de la pile (type 3V CR2032) comme suit :

1. Introduire un tournevis plat dans la fente d'ouverture situé dans la partie inférieure du bracelet. Insérez ensuite alternativement de chaque côté du boîtier le tournevis entre les parties inférieures et supérieures pour l'ouvrir progressivement.
2. Retirez la pile bouton (type 3V CR2032) de son support et la remplacer la par une pile neuve du même type (la borne + de la pile apparente).
3. refermez le boîtier et testez le bracelet (voir paragraphe 5 installation)

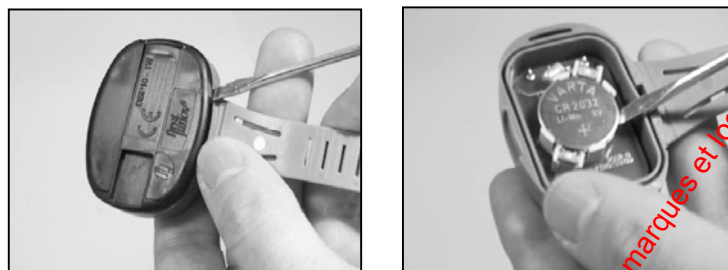


Figure 19 : Changement des piles du capteur-bracelet

9.2 Changement des piles de la télécommande

Les piles de la télécommande ont une durée de vie de 3 ans. En cas d'indication « pile faible télécommande » procéder au changement des deux piles (type CR1220) comme suit :

1. Ouvrir la télécommande avec un tournevis cruciforme.
2. Retirer les piles bouton de leur support et les remplacer par des piles neuves du même type (la borne + de la pile apparente). Ne pas oublier de remettre l'anneau en plastique qui entour les deux piles.
3. Refermer le boîtier et tester la télécommande (voir paragraphe 6 utilisation).

ATTENTION : Pendant le remplacement des piles, ne pas toucher le circuit imprimé. Toute détérioration du circuit imprimé n'est pas garanti par Firstinnov.

instructions concernant les piles et batteries

Les piles et batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Pour vous en débarrasser suivant la norme locale, veuillez les déposer dans le système de collecte public ou les renvoyer à votre revendeur ou fabricant.

10 Interprétation des signaux visuels et sonores du système d'alarme

Système fonctionnel

Voyant vert	Voyant rouge	Signal sonore	Etat du système
Allumé	Allumé	aucun	Système d'alarme activé
Allumé	Clignotement lent	aucun	Système d'alarme désactivé temporairement
Allumé	Clignotement rapide	Sirène déclenchée	Détection de franchissement des faisceaux ou chute du bracelet dans l'eau
Allumé	Clignotement lent	Bip toutes les secondes	Réactivation du système imminente
éteint	éteint	aucun	Système mis hors service

Système en défaillance

Voyant vert	Voyant rouge	Signal sonore	Cause de défaillance
clignote	éteint	Bip toute les 30s	Absence secteur pour une période supérieure à 4min
clignote	Allumé	Bip toute les 30s	Défaut batterie
Allumé	Allumé	Bip toute les 30s	Défaut pile bracelet ou télécommande
Allumé	Clignotement rapide	Déclenchement sirène pendant 2s suivi d'un bip toute les 30s	Défaut câblage

11 En cas de problèmes

problème	Cause probable	solution
Les voyants de la centrale ou des cellules ne s'allument pas	- Interrupteur centrale OFF - Fusible défaillant - Branchement - Défaut d'alimentation	- Mettre en service la centrale - Changer le fusible - Revoir le câblage - Revoir l'alimentation secteur
La centrale n'émet pas de bip répétitif lors de la procédure d'alignement	- Les deux cellules à l'extrémité du même faisceau sont de la même couleur (blanche ou grise) - Branchement	- Revoir le positionnement des poteaux - Vérifier le câblage
La sirène se déclenche	- Mauvais alignement - Objet occultant les faisceaux - Branchement - Faisceau réfléchit par des surfaces avoisinante (surface vitrée, mur réfléchissant...)	- Reprendre la procédure d'alignement - Dégager les faisceaux - Vérifier le câblage - Revoir l'installation et la disposition des différents poteaux

problème	Cause probable	solution
Le capteur-bracelet ne fonctionne pas	- Les électrodes sont obstruées - Pile faible - Portée entre le bracelet et la centrale supérieure à 30m	- Nettoyer les électrodes - Changer la pile - Revoir l'installation et la disposition de la centrale
La télécommande ne fonctionne pas	- Pile faible	- Changer la pile

12 Conseils de sécurité

Le système Biprotect^{plus} est un système d'alarme pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif qui signale un danger, l'intervention rapide d'un responsable est obligatoire.

Ce système d'alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 min d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit. Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

Ce système d'alarme ne se substitue ni au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et / ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel de la protection des enfants de moins de cinq ans.

la sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêt à y faire face !

Veuillez suivre les conseils de sécurité suivants :

SURVEILLEZ ET AGISSEZ :

- la surveillance des enfants doit être rapprochée et constante ;
 - désignez un seul responsable de la sécurité ;
 - renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine ;
 - apprenez à nager à vos enfants dès que possible ;
 - mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau ;
 - apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants ;
 - interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants ;
 - interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine ;
 - n'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau ;
 - ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin non surveillé ;
 - Retirez du bassin les objets flottants trop attrayants qui peuvent inciter l'enfant à se pencher et basculer dans l'eau.
- Ne jamais laisser un enfant seul à côté d'une piscine, ou d'un point d'eau, situé aux abords de la maison avec 10 ou 20 cm d'eau.

- maintenez en permanence une eau limpide et saine ;
- stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants ;

PREVOYEZ :

- téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez ;
- bouée et perche à proximité du bassin ;
- mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premiers secours :
pompiers : (18 pour la France) ;
SAMU : (15 pour la France) ;
Centre antipoison :

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT :

- en aucun cas s'affoler.
- sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ;
- appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés ;
- remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes ;

La gravité des noyades tient au délai de la découverte, parfois plus long qu'on ne le pense, et à l'affolement initial fréquent qui empêche l'entourage de débiter aussitôt les gestes de secours.

L'étiquette contenant le pictogramme rappelant aux adultes leur devoir de surveillance des jeunes enfants et signalant la surveillance électronique doit rester collée sur la centrale aux abords du bassin.

Firstinnov'

5, rue du Chant des Oiseaux

78360 Montesson France

France

Email : dsp10@firstinnov.com